

Évolutions monétaires – France • Octobre 2017

La croissance des dépôts monétaires reste forte

La croissance des ressources monétaires résidentes, en repli en octobre, reste forte (+ 7,8 %, après + 9,0 % en septembre et + 8,1 % en août). Cette décélération est portée notamment par les dépôts à vue (+ 14,1 %, après + 15,6 %). Le taux de croissance des ressources résidentes incluses dans M2-M1 augmente (+ 4,0 %, après + 3,2 %).

Les dépôts monétaires nets de non-résidents de la zone euro dans des banques françaises accélèrent et représentent désormais 171 milliards d'euros (+ 25 %). Au total, le taux de croissance de la composante française de l'agrégat M3 demeure à un niveau élevé (+ 8,9 %, après + 9,6 %).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)	Taux de croissance annuel (en %) (a)		
		oct-17	août-17	sept-17
Dépôts à vue	915	14,6	15,6	14,1
= Ressources résidentes incluses dans M1	915	14,6	15,6	14,1
Dépôts à terme ≤ 2 ans	124	-0,4	-4,0	0,5
+ Comptes sur livret	640	4,9	4,7	4,7
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	763	3,9	3,2	4,0
Titres d'OPC monétaires	279	5,4	6,8	2,8
+ Pensions	21	9,3	36,4	16,3
+ Titres de créance ≤ 2 ans	63	-12,0	-4,1	-8,9
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	362	2,2	6,0	1,2
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 040	8,1	9,0	7,8
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	217	13,8	15,6	20,9
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	46	8,8	7,7	6,8
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	2 211	8,6	9,6	8,9

(a) Données cvs.

Source et réalisation : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES



Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaires.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

